REUNION – COMITE DIRECTEUR

LE SAMEDI 14 JANVIER 2023
10 H – 12 H 30

Présents : Joël PINEAU – Pierre AUTRET— Frédéric LEGAL — Jacques LEFEVRE - Denis VAUPRE – - MC DOUET – – Delphine BOISDRON– Patricia ROUSSEAU – Sandrine ALLEARD – Thierry ALLEGRE – Léa PINEAU – Nicolas LEMONNIER – Olivier DERENNE – Guy COCHARD

Assistent : Jean Gabriel BERTHOMES (Pdt du CD 85) - Jean-François DENEUX (Pdt 49) – JC ROLAND (Pdt du 53) - Nicole BONNAUD (Secrétaire Honoraire) – Charline CHURIN (Candidate à l'élection complémentaire du CODIR) - Stéphanie CAZAL – Christophe BODIN – Géraldine TABART

Excusés : Arnaud GENDRY – Annick MONTASSIER – Sylvie HELLARD – Julien QUECHON – Pascal DREAN –Micheline LUTIAU (Secrétaire Honoraire) – Jacques CHARDONNEAU (Vice-Pdt Honoraire) – Dominique TROCHERIE (Président Honoraire)**.**

Absent : Nicolas LIGEON

Accueil de Joël PINEAU :

Après notre CODIR de septembre dernier en présentiel à la Pommeraye, Joël apprécie d'être en présentiel de nouveaux.
Il remercie le CD 53 pour leur patience, et avons quand même réussi à nous retrouver à Laval. Laval où devait se dérouler notre A.G. en 2020 et 2021 ce qui n'a pas été possible pour cause de COVID.
Il présente à l'ensemble du CODIR, ses vœux pour 2023, et souhaite avant tout une bonne santé.

Il nous annonce que Charline CHURIN, licenciée au SNAN, candidate à l'élection complémentaire du CODIR assiste exceptionnellement à nos travaux.

L'année prochaine c'est le département 44, qui accueillera notre A.G.
Pour l'année élective ce sera le département du Maine et Loire

Concernant l'organisation de l'A.G. Élective, Joël fait 2 propositions :

1. AG Élective au mois de novembre et AG Ordinaire au mois de janvier
2. L'AG. en novembre sur une journée avec une A.G. Ordinaire le matin et l'A.G élective l'après-midi.

Le CODIR valide l'organisation de l'A.G. en novembre sur 1 journée.

HOMOLOGATION DU PV DU 01 DECEMBRE 2022 - VISIO

Après quelques corrections apportées le PV est homologué.

POINTS SUR LES DIFFERENTES DISCIPLILNES

Natation Artistique – MC DOUET

De très bons résultats aux différents championnats de France en décembre dernier, le club de Léo Lagrange a obtenu de nombreux podiums.

Cette année, nous avons 28 athlètes natation artistique (à vérifier) qui figurent sur les listes de haut niveau :

Au LLNN : 26 listés : 1 Arbitre HN : Christine LALE, 2 athlètes Elites 6 athlètes Relèves et, 17 listés espoirs.
À ANS : 2 listés espoirs

Marie Claire est inquiète quant au nouveau règlement ; en effet ce sont les petits clubs qui vont être impactés ; ils pourront concourir que jusqu'en *challenge*.

Natation de course : Léa PINEAU

Championnats de France Juniors - 25 m – Massy - 17 au 20 décembre 2022
Belle représentation des Pays de la Loire avec 26 nageurs des Pays de la Loire issus de 8 clubs et nos 5 départements ont été représentés.
Nos nageurs se sont illustrés puisqu'ils ont participé à 53 finales.
Pendant ces championnats 13 records régionaux ont également été battus.

Nous débutons la saison 2023 : pour cela une réunion s'est déroulée avec les clubs et techniciens pour travailler sur le calendrier.

Maîtres – Patricia ROUSSEAU

- La 1ère compétition de l'année, nos Championnats Régionaux hiver se déroulera le week-end prochain aux Sables d'Olonne.

Reste toujours 2 lieux en suspens pour l'organisation :

- Des Championnats de France Hiver du 16 au 19 mars 2023
- Des championnats de France IC le 1er et 2 avril 2023

Nicolas LEMONNIER, nous informe qu'il rencontre des difficultés avec les Municipalités, et il faut surtout anticiper pour la réservation de bassin car 2023 est déjà bouclé. Il faudrait qu'on ait déjà le calendrier 2024 voire 2025.

Natation Estivale : Guy COCHARD

Réunion de début de saison le 1er avril

Le programme national sera légèrement modifié ; ce nouveau programme devrait être validé par le CODIR d'ici quelques jours.

Joël se bat pour essayer d'accroître la prise de licence compétitive à partir du 15 mai.

La finalité Nationale Interclubs et le critérium National Estivale se dérouleront en Bourgogne Franche Comté à Chauffailles (71) en 2023.

Eau Libre : Sandrine ALLEARD

Sandrine nous informe avec regret que l'étape du 14 mai prochain à Château Gontier, organisation conjointe avec le CD 53, est annulée par manque de disponibilités de bénévoles.
Yann et la Commission travaille sur le projet de la traversée de St Jean de Monts – Ile d'Yeu.
Projet qui verra le jour qu'en 2024 car beaucoup de paramètre rentrent en compte.

Waterpolo : Joël PINEAU

Joël revient sur le cas de Hédi ROMDANE ; comme il avait été acté lors du dernier CODIR, nous lui avons transmis un courrier avec AR pour l'informer qu'il était démissionnaire suite à ses absences non justifiées aux réunions de CODIR. Tout cela est regrettable, car nous n'avons plus de représentant waterpolo au sein du CODIR.
Malgré la sollicitation de Joël auprès de Sarah HUMEAU de Cholet waterpolo, celle-ci n'a pas donné suite.
A été également acté que Thierry PRAT de Laval et Laurent CAUFRIER d'Angers soient les représentants de la ligue au sein de l'Interrégion.

Joël et Christophe vont de nouveau convoquer la commission pour coopter un membre de la commission au sein du CODIR pour qu'il ait un lien entre la commission et la ligue. Il est très important qu'il y ait un représentant. Le waterpolo se développe de plus en plus dans notre région.
Nous comptons aussi 4 athlètes poloïstes féminines qui figurent sur les listes de haut Niveau.

Factures et engagements waterpolo

7 clubs se sont engagés au Championnat Régional waterpolo : seulement 3 clubs ont réglé leur engagement.
La ligue a soutenu le waterpolo sur le stage de préparation à la Coupe de France U15 et nous n'avons toujours pas eu certains règlements.

Atlantique beach waterpolo

Une 2ème édition pour l'animation beach waterpolo 2023
Les objectifs restent les mêmes, mais avec un fonctionnement différent : moins de destinations mais plus longtemps sur un même lieu.
2 étapes dans le département 85
2 étapes dans le département 44
Lucas travaille sur le dossier.

PRESENTATION DES COMPTES ET HOMOLOGATION DES TARIFS 2023/2024 : Jacques LEFEVRE

Jacques fait remarquer dans les documents qui ont été transmis, que cette année, une nouvelle présentation avec trois bilans et comptes d'exploitations pour avoir une meilleure visibilité.

Un bilan ERFAN avec un bénéfice de 16 451.90 €
Un bilan LIGUE avec un déficit de - 23 182.61 €
Un bilan GENERAL qui regroupe les deux
Avec donc un résultat déficitaire de - 6 730.71 €

BILAN GENERAL
Le regroupement des comptes Ligue et ERFAN permet d'avoir des indications sur certaines masses comme la trésorerie 403 554 €
Le montant des aides et subventions 154 187 €
Ainsi que la masse salariale 219 205 €
Pour info : l'année N-1 ne tient pas compte du regroupement

Le résultat déficitaire de : 6 730.71 € sera affecté en report à nouveau
Et la saison 2022/2023 débute avec un report à nouveau de 435 040.46 €

COMPTES ERFAN
Cette année l'activité a repris normalement et avons un résultat positif de 16 451.90€
Les formations : j'apprends à nager et aisance aquatique sont cette année dans les comptes de la ligue alors que l'an passé elles étaient dans ceux de l'ERFAN.
Nous avons également des recettes stagiaires inférieures liées aux programmes de formation qui génèrent des recettes une année sur deux. Nous pouvons donc espérer un résultat positif supérieur en 2022/2023.

COMPTES LIGUE
Côté recettes,
Il manque 6 000 € de licences par rapport aux prévisions
Pour les subventions nous avons prévues les mêmes montants que l'année 2020/2021, cela vient d'être confirmé par la région pour 2021/2022
Pour info nous avons reçu le paiement de 2021/2022 le 18 novembre dernier.
Concernant les autres recettes, engagements compétitions elles sont redevenues normales à l'exception de la natation estivale.

Côté dépenses
Pour les salaires disparitions des aides liées au Covid
Pour le Waterpolo 10 000 € pour le développement, Beach plus ETR
Pour le CNAHN 20 000 € notre participation
Pour les bassins mobiles 4055 € pour la non-utilisation du second

Cette année nous avons mis en place la valorisation du bénévolat pour
110 000 €. Même si nous si nous avons les données : compétitions, réunions il y a moyen d'améliorer le détail de cette somme.

BUDGET 2022/2023
Le budget présenté est un budget en équilibre.
Nous comptons sur 160 000 € de recette licences et en sommes à 127 000 à fin décembre 2022. Si tout va bien nous pouvons espérer atteindre notre objectif. Actuellement + 5 000 sur déc. 2021
Nous misons également sur le maintien à minima des subventions État et Région

Pour l'ERFAN nous tablons sur une continuité de son activité, avec un résultat supérieur à celui de cette saison compte tenu de la règle une année sur deux. L'activité ERFAN est indispensable pour l'équilibre des comptes de la Ligue

Pour le CNAHN une aide plafonnée à 20 000 €
Pour les CAF une participation de 4 000 € par CAF avec convention

Également prévue l'aide au développement du waterpolo régional et interrégional.
Sans oublier l'aide à la FFN 8 300 € pour le système informatique

Ces aides sont liées au fonctionnement ou nom de ces structures.

Le CODIR valide le budget présenté par Jacques LEFEVRE.

TARIFS 2023/2024
Pour les tarifs qui nous incombes très peu de changement
Seule modification significative ; : engagement polo 1 000 €

Le CODIR valide les tarifs 2023/2024. Ces tarifs seront présentés en AG cet après-midi pour homologation auprès des clubs.

POINT SUR LES DEPARTEMENTS

CD 49 : Jean François DENEUX
Le département se porte bien, c'est Alexandre BEDOUET qui remplace Claude LUCAS quant aux officiels.

CD 53 : Jean Christophe ROLAND
Il nous informe de la fermeture de la piscine d'EVRON pour raison énergétique
Laval est également fermé suite à un incident. Cela devient compliqué pour les poloïstes et les maîtres qui ne peuvent plus s'entraîner dans leurs créneaux.
Pour Jean Christophe, c'est un crève-cœur de pas pouvoir organiser l'étape eau libre à Château Gontier.
Grosse modification sur l'ensemble du bureau pour raisons professionnelle, et annonce d'ores et déjà qui doit arrêter la saison prochaine également pour raisons professionnelles.

CD 72 : Denis VAUPRE
Il est satisfait du nombre de licences dans son département.

CD 85 : Jean Gabriel BERTHOMES
Formation des officiels organisée par Jean Luc CHAIGNEAU
Chantonnay : cela s'arrange, une convention a été signée avec la D.S.P. ; le club reste malgré tout dans des difficultés financières.

INFOS DIVERSES

Démission de Raphaël POIRON – Membre du CODIR
Joël informe le CODIR que la ligue a reçu, un courrier quant à la démission de Raphaël POIRON ; Joël en fait la lecture :
Plus de deux ans après ma première élection au sein du Comité directeur de la Ligue et depuis quelques semaines, je viens à m'interroger sur plusieurs choses : mon rôle au sein du comité directeur, notamment en tant que référent ERFAN, les actions menées par la Ligue, sa position par rapport aux comités départementaux… J'ai trouvé une réponse récemment, après avoir quelques discussions dans mon entourage.

Je n'ai pas l'impression d'avoir réellement existé au sein du comité directeur et plus précisément dans le rôle de référent ERFAN, et si besoin de la préciser, j'en assume toute la responsabilité. Disons que j'ai glissé petit à petit dans un cercle

quelque peu vicieux. J'ai tenté deux ou trois interventions, en début de mandat, sans trop de lisibilité sur l'après. Puis, par la force des choses et le temps passant, le lien s'est distendu jusqu'à ce jour, où en toute franchise et je me répète, j'ai l'impression de ne pas être utile dans le rôle occupé. J'use d'un raisonnement un peu binaire, j'ai tendance à agir en mode tout ou rien : je m'engage pleinement ou je ne m'engage pas. Tout simplement, je crois ne pas avoir trouvé ma place dans le fonctionnement de la Ligue, du comité directeur et dans l'organisation mise en place. C'est ainsi.

L'envie de s'engager était donc là au départ, elle a disparu. Avec lucidité, je préfère m'éclipser et ***je te présente ainsi ma démission du poste occupé au sein du Comité directeur de la Ligue Régionale de Natation des Pays de la Loire****.*

En ce qui concerne l'ERFAN et la Ligue elle-même, je les sais animée d'une équipe technique solide et d'une équipe d'élus consciencieux et appliqués, je sais qu'elles poursuivront le travail engagé pour satisfaire les nageurs ligériens et leurs clubs. Ce n'est donc qu'un au revoir, à la Ligue. On se croisera encore sur les bords de bassin et sans doute via le Comité départemental de Natation de Loire-Atlantique. Et si besoin d'un coup de main sur une organisation régionale, aider sera toujours un plaisir.

Je souhaite en tout cas au Comité directeur de la Ligue de travailler avec sérénité pour le reste du mandat.

Bien à toi,

Raphaël

Il est vrai que ce n'est pas simple d'intégrer une équipe de salariés déjà en place, maintenant 4 salariés travaillent sur l'ERFAN :
Stéphanie : en charge des BP
Yann : s'occupe des D.E.
Lucas : M.S.N. et UC met également en place le Nager Forme Santé avec Sylvie HELLARD
l'E.R.F.A.N. a pris beaucoup d'ampleur en termes de volume de formations
Le COVID n'a pas aidé, et nous remarquons que certains élus n'ont plus la même motivation.

Bassins Mobiles : Pierre AUTRET

Ce n'est pas simple, nous avons de plus en plus de demandes de projet pour implanter notre 2ème bassin mais elles n'aboutissent pas.
Si l'on devait faire une projection à l'instant « T », nous avons 4 à 5 demandes ; la ligue répond aux différentes sollicitations, mais nous n'avons pas de réponse.
Concernant Nieul/ Autise, cela traîne, il n'y a toujours pas d'endroit pour définir pour l'implantation.
Autre souci : c'est l'encadrement ; est-ce à la ligue de trouver quelqu'un ou à la collectivité ?
Cela fait beaucoup de raisons et ce n'est pas faute de se projeter.
Pierre accompagne également la Martinique et la Guyane pour l'achat de bassin mobile sur leur territoire. Là aussi ce n'est pas simple, car les coûts de transport sont considérables cela représente environ 35000 €.

Piscines :

Quelques projets où la ligue est sollicitée, entre autres sur les homologations de bassins.
Si les clubs ont connaissance de projet, Pierre demande à ce qu'ils soient intégrés dans les futurs projets.

Pierre, Joël et Christophe ont participé à une réunion de concertation avec la Métropole nantaise sur la P.O.M (Piscine Olympique Métropolitaine) jeudi 12 janvier dernier avec les clubs nantais.
La Métropole a décidé d'engager la réalisation d'un équipement structurant dédié à la pratique et à l'apprentissage de la natation.
Cette piscine olympique métropolitaine prendra place à Rezé, et accueillera deux bassins un de 50m et un de 25m. Son ouverture est programmée pour fin 2028.
Cette nouvelle piscine a vocation à répondre aux besoins d'entraînement, de préparation des athlètes de haut niveau et d'accueil de compétitions.
Maintenant c'est à la ligue de travailler avec les clubs nantais et de prendre contact avec le service équipement de la FFN.

Récompenses sportifs et bénévoles : Joël PINEAU

En septembre dernier, nous avions consacré un temps fort à la remise des récompenses aux sportifs et la remise des récompenses FFN pour les Bénévoles à la Pommeraye qui fut apprécié de tous.
Ce temps fort sera renouvelé en septembre prochain en parallèle du séminaire des entraîneurs, et sera plus étoffé car la ligue a décidé de rajouter les récompenses régionales pour nos bénévoles.
Cela ne change pas pour les diplômes régionaux qui seront remis aux départements.
Stéphanie et Delphine vont travailler sur le dossier.

Licences : Joël PINEAU

De date à date nous sommes à + 500 à 1000 licences et Joël encourage à nouveaux les clubs à licencier tous leurs adhérents.

Les listes ministérielles sont parues au 1er janvier 2023.

36 athlètes listes - 2 officiels international (1 en natation artistique C. LALE - 1 en natation de course D. VAUPRE). Cela est très encourageant et satisfaisant pour la Ligue des Pays de la Loire.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Joël PINEAU
Président

Fin de la séance 12 h 30.